

Sénégal: Mutuelle de santé des transporteurs routiers - Pour une prise en charge de la sécurité sociale

Le Soleil (Dakar)

20 Février 2008

Publié sur le web le 20 Février 2008



Eugène KALY

Les transporteurs routiers du Sénégal s'organisent pour assurer leur sécurité sociale et celle de leurs familles. Ils ont mis en place samedi dernier à Dakar une mutuelle de santé.

Cette mutuelle de santé, qui est créée grâce à l'appui du ministère de la Fonction publique, du Travail, de l'Emploi et des Organisations professionnelles, du Comité de dialogue social (CNDS) et avec l'appui technique et financier du Bureau international du travail (Bit) sera dirigé par M. Modou Mboup, élu au poste du président.

Il sera secondé dans ses tâches par d'autres membres dont le vice-président Djibril NDIAYE et Ibrahima Fall, Secrétaire général. Ces derniers ont été élus à l'issue de l'Assemblée générale constitutive de la mutuelle des travailleurs des transports routiers du Sénégal. La nouvelle mutuelle de santé des transporteurs est venue à son heure parce que la majorité des travailleurs du secteur des transports terrestres ne bénéficient d'aucune couverture d'assurance maladie. Ils éprouvent de ce fait des difficultés de financement des soins, ce que certains d'entre eux qualifient d'une forme d'exclusion qui rend plus précaire leur statut et celui de leurs familles.

Face à une telle situation, le Syndicat national des travailleurs des transports routiers du Sénégal (Sntrrs) a inscrit, en décembre 2004, la question de la protection sociale, parmi les objectifs de leur plate-forme revendicative.

En 2005, suite aux discussions menées par le ministère de la Fonction publique, du Travail, de l'Emploi et des Organisations professionnelles, le Comité national de dialogue social (CNDS), entre autres institutions, ont mis en place des commissions ad hoc pour répondre à l'extension de la protection sociale. C'est dans ce cadre que le Bureau international du travail a été saisi pour apporter un appui financier à la réalisation d'une étude de faisabilité conduisant la mise en place de cette mutuelle de santé, au grand dam des transporteurs routiers. Le directeur exécutif du Bit chargé, de la protection sociale, M. Assane Diop, qui

participait à la cérémonie d'ouverture, a salué la création de cette mutuelle de santé qui, à son avis, permettra aux transporteurs routiers d'avoir accès aux soins de qualité mais aussi à moindre coût. Assane Diop a souhaité que les autres secteurs de la vie active fassent la même chose, en mettant en place leurs propres mutuelles de santé qui régleraient leurs problèmes de prise en charge sanitaire. Le président du Comité national de dialogue social (CNDS) Youssoupha Wade, dont la structure a participé à la facilitation de la mise en place de la mutuelle, s'est félicité de l'initiative. A en croire ses propos, la qualité des soins de santé est un indicateur de développement économique et social d'un pays.